



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 13 août 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-08-210 / DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME D'ASSURANCE DES OSBL**

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **QUE** le Conseil, sur recommandation de la direction générale accepte d'adhérer au programme d'assurance des OSBL de l' UMQ pour faire bénéficier les organismes sans but lucratif qui oeuvre sur notre territoire.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **14 août 2025**.

*Annick Girouard*

\_\_\_\_\_  
Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim